

Le patrimoine économique national en 2024

En hausse malgré le léger repli du foncier



Fin 2024, le patrimoine économique national, qui mesure la richesse totale de l'économie, s'est élevé à 19 559 milliards d'euros, en rebond de 2,6 % après - 2,5 % en 2023. Le patrimoine non financier, qui en constitue l'essentiel et qui est détenu pour moitié par les ménages, est resté stable, la progression de la valeur des constructions compensant le repli de celle des terrains. La hausse est donc portée par le patrimoine financier.

Adrien BONOMO, Jeanne DEVINEAU
Institut national de la statistique et des études économiques – Insee

Code JEL
E60

Audrey LATTAUD
Banque de France

Parution simultanée avec *Insee Première* n° 2081 le 6 novembre 2025.

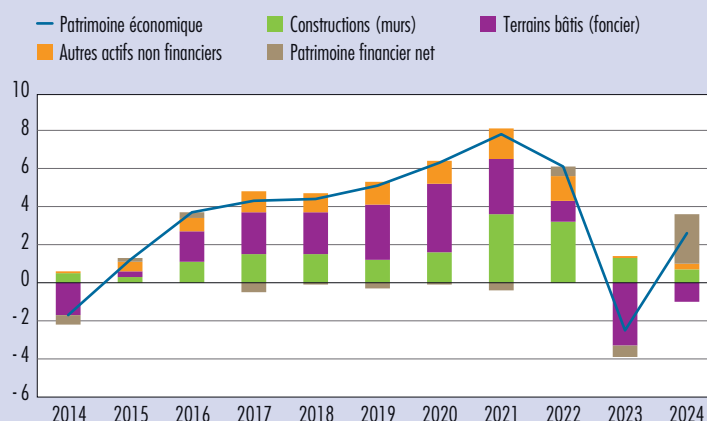
19 559 milliards d'euros

le patrimoine économique national
fin 2024

+ 2,6 %

la variation du patrimoine économique
national enregistrée en 2024

Évolution du patrimoine de l'économie nationale et contribution à l'évolution
(évolution en %, contribution en points)



Lecture : En 2024, la construction contribuait pour 0,7 point à la croissance du patrimoine économique national (+ 2,6 %).

Note : Le patrimoine financier net pouvant être positif ou négatif, sa contribution est positive lorsqu'il est positif et augmente, ou lorsqu'il est négatif et se rapproche de zéro.

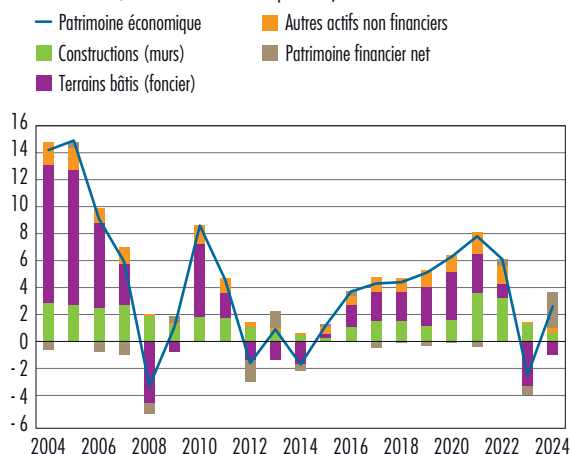
Sources : Insee, Banque de France, comptes nationaux en base 2020.

Fin 2024, le **patrimoine économique national** (cf. encadré 3), mesurant la richesse de l'économie grâce à l'ensemble des **actifs** (financiers ou non) et **passifs**, s'est élevé à 19 559 milliards d'euros, en rebond de 2,6 % après un recul de 2,5 % en 2023 (cf. graphique).

Le patrimoine non financier, 19 627 milliards d'euros en 2024, est stable (+ 0,0 %, après – 1,8 % en 2023) malgré le léger repli de la valeur des **biens immobiliers** (constructions et terrains sous-jacents), qui représentent 79,0 % du patrimoine national (cf. tableau 1 ci-contre).

Évolution du patrimoine de l'économie nationale et contribution à l'évolution

(évolution en %, contribution en points)



Lecture : En 2024, la construction contribuait pour 0,7 point à la croissance du patrimoine économique national (+ 2,6 %).

Note : Le patrimoine financier net pouvant être positif ou négatif, sa contribution est positive lorsqu'il est positif et augmente, ou lorsqu'il est négatif et se rapproche de zéro.

Sources : Insee, Banque de France, comptes nationaux en base 2020.

En effet, la valeur des terrains baisse (– 2,7 %, après – 8,6 %), alors que celle des constructions augmente. Ce léger repli est compensé par la hausse d'autres actifs non financiers non produits tels que les terres agricoles.

Au niveau agrégé, la **valeur nette** des actifs financiers détenus par l'ensemble des acteurs économiques s'est nettement améliorée bien que légèrement négative (– 68 milliards d'euros, après – 554 milliards d'euros en 2023), la valeur des actifs financiers ayant augmenté un peu plus que celle des passifs financiers en 2024 (respectivement + 2,5 % et + 1,3 %), après des évolutions beaucoup plus marquées en 2023 (+ 6,2 % et + 6,4 %). Au total, en 2024, les placements financiers nets des **ménages** viennent absorber la totalité du passif net des autres secteurs.

1 Le patrimoine des ménages, principale composante du patrimoine national, continue d'augmenter grâce aux actifs financiers

En 2024, le patrimoine des ménages augmente (+ 0,7 %, après + 0,6 %) et s'établit à 14 953 milliards d'euros, soit l'essentiel du patrimoine économique national (76,5 %) [cf. tableaux 2 et 3]. Il représente 8,2 fois leur revenu disponible net. Comme en 2023, la hausse en 2024 résulte de celle du **patrimoine financier** net (+ 1,1 point de contribution à la croissance du patrimoine des ménages), atténuée par une baisse du patrimoine non financier affectée par le recul de l'immobilier (– 0,4 point de croissance).

T2 La répartition du patrimoine par secteur institutionnel fin 2024

(montant en milliards d'euros, part en %)

	Ensemble		Non financier		Financier	
	Montant	Part	Montant	Part	Montant	Part
Patrimoine économique national	19 559	100,0	19 627	100,3	- 68	- 0,3
Ménages	14 953	76,5	9 967	50,8	4 986	///
Sociétés non financières (SNF)	3 860	19,7	6 397	32,6	- 2 537	///
Sociétés financières (SF)	56	0,3	442	2,3	- 386	///
Administrations publiques (APU)	690	3,5	2 821	14,4	- 2 132	///

/// : absence de résultat due à la nature des choses.

Lecture : Fin 2024, les ménages possédaient 76,5 % du patrimoine économique national.

Sources : Insee, Banque de France, comptes nationaux en base 2020.

T1 Le patrimoine des secteurs institutionnels fin 2024

(encours en milliards d'euros ; évolution en %)

	Ensemble de l'économie nationale	Ménages ^{a)}	Sociétés non financières	Sociétés financières	Administrations publiques	Évolution du patrimoine de l'économie nationale	
						2022-2023	2023-2024
Actifs non financiers (ANF)	19 627	9 967	6 397	442	2 821	- 1,8	0,0
Constructions et terrains	15 504	9 084	3 666	354	2 400	- 2,4	- 0,4
Logements	5 977	4 807	1 026	57	87	3,2	1,3
Autres bâtiments et génie civil	2 799	233	1 044	110	1 411	2,9	2,0
Terrains bâtis	6 729	4 043	1 596	186	903	- 8,6	- 2,7
Machines et équipements	799	39	700	22	38	4,1	2,1
Stocks	595	18	545	–	32	4,8	- 4,6
Autres actifs produits	747	213	314	23	197	3,2	3,8
Autres actifs non produits	1 982	613	1 172	43	154	- 2,7	2,5
Actifs financiers (AF) hors produits dérivés, dont :	43 038	7 096	14 773	19 494	1 675	6,2	2,5
Numéraire et dépôts	8 405	2 108	909	5 155	234	- 1,7	- 1,9
Titres de créance	4 768	56	204	4 459	49	10,3	5,7
Crédits	7 672	11	2 467	5 012	182	3,4	4,3
Actions et parts de fonds d'investissement	15 844	2 155	9 120	3 834	735	12,4	2,4
Actions et autres participations hors titres d'OPC ^{b)}	13 526	1 745	8 844	2 351	586	13,1	1,1
Titres d'OPC	2 317	409	276	1 483	149	7,9	10,9
Systèmes d'assurances et de garanties, dont :	2 411	2 195	47	163	6	4,6	4,2
Assurance-vie	1 856	1 856	–	–	–	4,9	3,6
Droits à pension	234	234	–	–	–	5,0	6,4
Autres comptes à recevoir	3 701	571	2 026	634	469	4,1	3,4
Ensemble des actifs (A) = (ANF) + (AF)	62 665	17 063	21 170	19 936	4 496	3,5	1,7
Passifs financiers (PF) hors produits dérivés, dont :	42 971	2 112	17 304	19 748	3 809	6,4	1,3
Numéraire et dépôts	9 796	–	–	9 618	178	- 1,7	- 0,3
Titres de créance	5 689	–	681	2 218	2 790	13,3	5,3
Crédits	6 867	1 768	3 796	916	387	3,2	3,8
Actions et parts de fonds d'investissement (passif en actions)	14 825	–	11 417	3 375	33	12,7	- 0,9
Actions et autres participations hors titres d'OPC	12 750	–	11 417	1 300	33	13,6	- 2,4
Titres d'OPC	2 075	–	–	2 075	–	7,2	9,3
Systèmes d'assurances et de garanties, dont :	2 436	–	–	2 435	–	4,5	4,3
Assurance-vie	1 870	–	–	1 870	–	4,7	3,5
Droits à pension	235	–	–	235	–	5,0	6,4
Autres comptes à payer	3 322	342	1 410	1 149	421	3,1	2,4
Solde des produits dérivés (S)	- 135	–	–	- 132	2	ns	ns
Patrimoine financier net = (AF) – (PF) + (S)	- 68	4 986	- 2 537	- 386	- 2 132	ns	ns
Patrimoine (ou valeur nette) = (A) – (PF) + (S)	19 559	14 953	3 860	56	690	- 2,5	2,6
Fonds propres ^{c)} = (patrimoine net) + (passif en actions)	///	///	15 278	3 431	///	///	///

ns : non significatif ; – : actif ou passif non détenu ; /// : absence de résultat due à la nature des choses.

a) Y compris entrepreneurs individuels (EI) et institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM).

b) Organismes de placement collectif.

c) Les fonds propres des sociétés financières et non financières sont mesurés en valeur de marché, par différence entre la valeur de leurs actifs et celle de leurs passifs autres qu'en actions.

Lecture : Fin 2024, le patrimoine économique national s'élevait à 19 559 milliards d'euros, soit une hausse de 2,6% par rapport à 2023.

Sources : Insee, Banque de France, comptes nationaux en base 2020.

T3 Évolution du patrimoine des secteurs institutionnels

(en %)

	Ménages ^{a)}			Sociétés non financières			Sociétés financières			Administrations publiques		
	2012 2022 moy./an	2022 2023	2023 2024	2012 2022 moy./an	2022 2023	2023 2024	2012 2022 moy./an	2022 2023	2023 2024	2012 2022 moy./an	2022 2023	2023 2024
Actifs non financiers (ANF)	3,5	- 3,0	- 0,6	3,9	0,1	0,8	5,3	- 2,4	1,1	3,1	- 1,6	0,5
Constructions et terrains	3,5	- 2,8	- 0,8	3,6	- 1,5	0,5	5,4	- 3,3	0,2	3,1	- 2,4	0,0
Logements	3,8	3,0	1,2	4,5	4,0	1,7	4,9	4,3	2,9	3,5	4,1	1,9
Autres bâtiments et génie civil	2,4	2,2	0,9	2,4	4,0	2,8	5,0	4,0	3,2	2,5	2,2	1,5
Terrains bâtis	3,2	- 8,9	- 3,2	3,8	- 7,6	- 1,8	5,7	- 8,8	- 2,2	3,9	- 9,0	- 2,3
Machines et équipements	1,2	1,7	- 2,4	3,1	4,5	2,4	6,0	- 1,1	2,1	0,6	2,5	1,9
Stocks	4,0	- 3,0	- 2,5	4,4	5,3	- 4,9	—	—	—	4,5	0,3	0,3
Autres actifs produits	4,1	- 1,8	0,6	4,1	5,8	5,9	5,9	9,3	7,0	2,5	4,6	3,8
Autres actifs non produits	4,7	- 6,5	2,2	5,5	- 1,3	2,5	4,0	- 0,7	4,3	3,6	2,4	3,1
Actifs financiers (AF) hors produits dérivés, dont :	4,1	6,4	2,5	8,3	10,0	0,9	4,4	3,8	3,6	3,1	2,1	3,4
Numéraire et dépôts	4,8	2,6	1,4	8,1	- 2,7	- 1,9	5,7	- 2,3	- 3,5	8,1	- 20,2	5,0
Titres de créance	- 8,3	29,7	11,5	8,6	17,1	10,3	2,0	9,9	5,5	- 3,4	5,3	- 6,2
Crédits	- 9,2	7,3	- 3,2	5,9	4,4	4,4	5,1	3,1	4,5	4,0	- 1,3	- 2,8
Actions et parts de fonds d'investissement	5,6	11,7	1,5	10,0	14,5	- 0,9	4,8	7,0	11,0	2,5	14,3	6,5
Systèmes d'assurances et de garanties, dont :	2,4	5,1	3,9	- 1,4	9,2	4,0	5,0	- 3,4	8,8	- 1,4	8,7	4,2
Assurance-vie	2,7	4,9	3,6	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Droits à pension	1,2	5,0	6,4	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Autres comptes à recevoir	6,1	5,4	4,3	5,6	3,1	6,1	3,3	8,6	- 3,8	2,4	0,7	1,7
Ensemble des actifs	3,8	0,7	0,6	6,7	6,8	0,9	4,4	3,7	3,6	3,1	- 0,3	1,6
Passifs financiers (PF) hors produits dérivés, dont :	3,8	1,3	0,3	7,2	10,0	- 1,2	4,5	3,9	3,4	3,2	6,0	3,3
Numéraire et dépôts	—	—	—	—	—	—	6,1	- 1,6	- 0,2	5,5	- 5,7	- 3,1
Titres de créance	—	—	—	2,7	6,4	1,3	0,8	22,0	7,5	2,8	9,0	4,6
Crédits	4,1	1,1	0,0	4,9	2,9	2,9	5,4	12,6	18,1	3,2	- 1,7	1,6
Actions et parts de fonds d'investissement (passif en actions)	—	—	—	9,1	13,7	- 3,2	3,9	9,5	7,8	ns	2,2	1,2
Systèmes d'assurances et de garanties, dont :	—	—	—	—	—	—	2,5	4,5	4,3	—	—	—
Assurance-vie	—	—	—	—	—	—	2,8	4,7	3,5	—	—	—
Droits à pension	—	—	—	—	—	—	1,2	5,0	6,4	—	—	—
Autres comptes à payer	2,0	2,5	1,2	4,3	2,5	3,4	3,8	4,8	2,6	3,4	1,3	- 0,2
Solde des produits dérivés (S)	ns	ns	ns	ns	ns	ns	ns	ns	ns	ns	ns	ns
Patrimoine financier net ^{b)}	4,2	8,8	3,5	3,2	10,3	- 12,2	16,5	19,1	- 7,5	3,2	9,3	3,1
Patrimoine (ou valeur nette)	3,8	0,6	0,7	4,6	- 7,1	11,6	- 6,5	- 78,9	173,4	2,9	- 23,0	- 6,7
Fonds propres ^{c)} des sociétés	///	///	///	7,7	8,2	0,2	3,3	6,6	8,9	///	///	///

ns : non significatif ; — : actif ou passif non détenu ; /// : absence de résultat due à la nature des choses.

a) Y compris entrepreneurs individuels (EI) et institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM).

b) Le patrimoine financier net des sociétés non financières et des administrations publiques est structurellement négatif. Aussi, une évolution « positive » traduit-elle une dégradation du patrimoine financier net, qui devient encore plus négatif. À l'inverse, une évolution « négative » traduit une amélioration.

c) Les fonds propres des sociétés financières et non financières sont mesurés en valeur de marché, par différence entre la valeur de leurs actifs et celle de leurs passifs autres qu'en actions.

Lecture : En 2024, le patrimoine économique des ménages augmentait de 0,7 %, après une hausse de 0,6 % en 2023.

Sources : Insee, Banque de France, comptes nationaux en base 2020.

Les ménages sont le seul secteur institutionnel dont le patrimoine financier net est structurellement positif. En 2024, il s'élève à 4 986 milliards d'euros, dont 7 096 milliards d'euros d'actifs financiers, contre 2 112 milliards de crédits.

Concernant les actifs financiers, le regain d'intérêt pour l'assurance-vie et la retraite par capitalisation (droits à pension) entamé en 2023 se confirme (cf. encadré 1). Les réallocations observées en 2023 sur les différentes catégories de dépôts se poursuivent, même si de façon moins marquée. Le numéraire et les dépôts augmentent de nouveau (+ 1,4 %, après + 2,6 % en 2023), ces derniers

restant tournés vers les livrets d'épargne réglementée (type livret A) et les dépôts à terme, alors que les dépôts à vue et les plans d'épargne-logement diminuent. Les placements des ménages en actions et parts de fonds d'investissement augmentent légèrement, après un rebond en 2023 (+ 1,5 %, après + 11,7 %).

Au passif, les crédits des ménages sont stables (+ 0,0 %, après + 1,1 %). La production de crédits reste ralentie, bien que les taux des crédits nouveaux à l'habitat hors renégociation soient passés de plus de 4,0 % à 3,3 % au cours de l'année. Les flux nets de crédits s'élèvent à 3 milliards d'euros en 2024, après 23 milliards en 2023.

ENCADRÉ 1

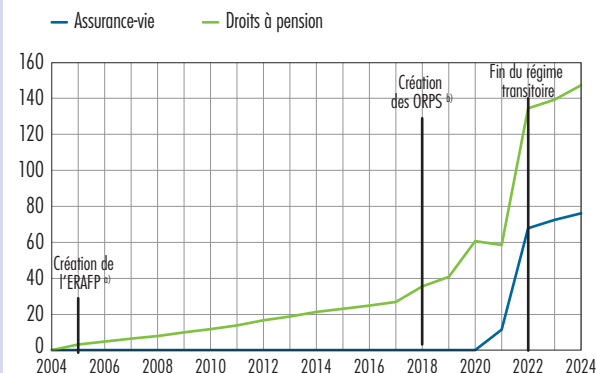
Les droits à pension des régimes par capitalisation continuent leur progression et représentent 3,3 % des actifs financiers des ménages

Les droits à pension des régimes par capitalisation sont des engagements des entreprises d'assurance ou des fonds de pension, engagements que ces derniers ont contractés envers les assurés pour financer leurs retraites. Dans la base 2020 des comptes nationaux annuels ¹, ils sont identifiés séparément des droits liés à l'assurance-vie et, en comptabilité nationale, ne concernent que les régimes de retraite collectifs dont la souscription est contractuellement obligatoire (ou encouragée) dans le cadre de l'emploi. Les autres régimes de retraite collectifs, ainsi que les régimes individuels, sont quant à eux classés avec les contrats d'assurance-vie classiques. Un « plan d'épargne retraite » sera notamment considéré comme donnant lieu à droits à pension s'il est collectif, à caractère obligatoire et lié à l'emploi, mais sera traité comme de l'assurance-vie s'il est acquis à titre individuel.

Les encours des droits à pension au sein des fonds de pension ont fortement augmenté à l'issue du régime transitoire, fin 2022, date limite prévue par le régulateur pour le transfert des portefeuilles de contrats de retraite vers des organismes de retraite professionnelle supplémentaire (ORPS) précédemment portés dans leur bilan par les organismes d'assurance (cf. graphique). Fin 2024, les droits à pension s'élèvent à 147 milliards d'euros au sein des fonds de pension et à 234 milliards d'euros si on inclut les encours chez les organismes d'assurance, soit 3,3 % des actifs financiers des ménages, hors produits dérivés (contre 3,2 % en 2023).

Encours de droits à pension et d'assurance-vie au sein des fonds de pension

(en milliards d'euros)



a) Établissement de retraite additionnelle de la fonction publique.

b) Organismes de retraite professionnelle supplémentaire.

Lecture : En 2018, année de création des ORPS, les droits à pension portés par les fonds de pension étaient de 35,4 milliards d'euros. Sources : Insee, Banque de France, comptes nationaux en base 2020.

¹ <https://www.insee.fr/fr/metadonnees/source/serie/s2144/documentation-methodologique>

Le patrimoine financier ne représente toutefois que le tiers de la richesse totale des ménages, les deux tiers restants étant composés du patrimoine non financier, essentiellement constitué d'immobilier. À eux seuls, les ménages détiennent la moitié du patrimoine non financier de la nation. La valeur de ce patrimoine non financier des ménages diminue en 2024 de 0,6 % (après - 3,0 %). La valeur des logements et des terrains sous-jacents, qui représentent 87,1 % de ces actifs, diminue légèrement (- 0,8 %, après - 2,8 %), en raison du recul de la valeur des terrains (- 3,2 %, après - 8,9 %), partiellement atténuée par la hausse de celle du bâti (+ 1,2 %, après + 3,0 %).

2 Le patrimoine des sociétés non financières rebondit en 2024

Le patrimoine des **sociétés non financières (SNF)** rebondit (+ 11,6 %, après - 7,1 %) et s'établit à 3 860 milliards d'euros fin 2024. Ce rebond résulte principalement de l'évolution du patrimoine financier net des SNF, tandis

que le patrimoine non financier y contribue modestement. Ainsi, les SNF sont le premier contributeur à la hausse du patrimoine national, alors que leur patrimoine en représente 19,7 %.

Le patrimoine financier net des SNF reste négatif à - 2 537 milliards d'euros en 2024, mais en hausse de 351 milliards d'euros par rapport à 2023 (- 2 888 milliards d'euros).

Cette amélioration est due à l'effet net de la valorisation des actions et participations, la baisse des cours boursiers ayant eu une influence plus forte sur le passif que sur l'actif (cf. encadré 2).

Le patrimoine non financier des SNF augmente légèrement en 2024 (+ 0,8 %, après + 0,1 % en 2023), pour atteindre 6 397 milliards d'euros en fin d'année. La hausse de certains actifs non produits, tels que les terres agricoles, est renforcée par la hausse de l'immobilier, avec un effet contrasté entre constructions et terrains bâtis.

ENCADRÉ 2

La composition du patrimoine financier des sociétés non financières

Au passif comme à l'actif, le patrimoine financier des sociétés non financières se décompose en :

- Actions, titres de participation et parts d'**organismes de placement collectif (OPC)** :
 - Au passif (11 417 milliards d'euros), ces titres sont émis comme **fonds propres** et contribuent au financement des actifs non financiers (bâtiments, machines, matériels informatiques, etc.) ;
 - À l'actif (9 120 milliards d'euros), ils ont deux grandes finalités : ils permettent de gérer la trésorerie mais surtout le contrôle ou l'influence forte sur d'autres entités non financières. Ces participations peuvent être croisées au sein des groupes. Dans le cas de participation entre entités nationales, elles sont présentes à la fois à l'actif et au passif des sociétés non financières. De ce fait, en net, seules restent les opérations avec des entités étrangères : elles correspondent aux investissements directs en actions et participations de la balance des paiements.

Les évolutions de la valeur de ces titres ont donc une influence à la fois sur l'actif et le passif des sociétés non financières. Le passif étant plus élevé, lorsque les valorisations diminuent comme ce fut le cas en 2024, le recul de la valeur du passif est plus fort que celui de l'actif, ce qui permet au patrimoine financier net de progresser.

- Crédits pour respectivement 2 467 milliards d'euros à l'actif et 3 796 milliards d'euros au passif (les crédits interentreprises représentent près des deux tiers des encours). En 2024, les flux nets de crédits bancaires restent stables autour de 100 milliards d'euros ;
- Émissions nettes de titres de créance, non comptabilisées dans les crédits, mais qui correspondent aussi à un financement par la dette, et qui restent faibles.

3 La baisse du patrimoine des administrations publiques s'atténue

Le patrimoine net des administrations publiques (APU) diminue de 50 milliards d'euros en 2024, après un recul de 234 milliards d'euros en 2023. Il tombe à 690 milliards d'euros, soit 3,5 % du patrimoine national.

Leur patrimoine non financier reste quasi stable en 2024 (+ 0,5 %, après - 1,6 %) à 2 821 milliards d'euros. Comme pour les ménages, cette stabilité s'explique principalement par l'évolution des constructions et terrains bâtis, qui représentent 85,1 % du patrimoine non financier des APU.

Le patrimoine financier net des administrations publiques est négatif à - 2 132 milliards d'euros en 2024, après - 2 068 milliards d'euros en 2023. Leur passif augmente de 121 milliards d'euros en 2024 (après

+ 210 milliards d'euros en 2023). La **dette publique au sens de Maastricht** qui est, elle, mesurée en valeur nominale, s'accroît de 203 milliards d'euros. Les actifs financiers des administrations publiques sont en hausse (+ 57 milliards d'euros, après + 34 milliards d'euros) avec un renforcement de leurs liquidités (+ 11 milliards d'euros, après - 57 milliards d'euros) et une progression des actions et des parts de fonds d'investissement moins forte qu'en 2023 (+ 45 milliards d'euros, après + 87 milliards d'euros).

Enfin, la part des **sociétés financières (SF)** dans le patrimoine national est réduite (56 milliards d'euros, soit 0,3 %) même si elle s'accroît légèrement. Les sociétés financières (banques, assurances, fonds d'investissement, etc.) ont en effet un rôle d'intermédiaire. Elles détiennent des actifs financiers ou non (immobilier, prêts, titres, dépôts, etc.) mais ont des passifs équivalents (dépôts des clients, dettes, engagements vis-à-vis des assurés, etc.).

ENCADRÉ 3

Sources

Les données sont issues des **comptes nationaux en base 2020**.

Définitions

Le **patrimoine national** (ou « **valeur nette** ») se comprend comme le patrimoine des résidents sur le territoire national. Il repose sur la propriété d'actifs économiques susceptibles de faire l'objet de transactions. Il se compose des actifs non financiers des unités résidentes : actifs corporels (tels que logements, autres bâtiments, machines et équipements), actifs incorporels (logiciels par exemple), autres actifs produits (stocks) ou non produits (terrains par exemple), auxquels s'ajoutent les actifs financiers détenus par les unités résidentes, desquels sont déduits les passifs financiers contractés par ces unités résidentes. Le montant des actifs et des passifs financiers se compensant au niveau national (entre unités résidentes), seules sont à considérer ici les relations entre unités résidentes et unités non résidentes. Le **patrimoine financier** net s'obtient par la différence entre la valeur des actifs financiers et celle des passifs.

La valeur des **biens immobiliers** se compose de celle des bâtiments et de celle des terrains sur lesquels ils sont implantés. L'essentiel des plus-values ou des moins-values immobilières se concentre sur les terrains.

Le compte de patrimoine est l'état de la valeur des actifs détenus et des engagements contractés par une unité ou un secteur institutionnel, dressé à un moment précis dans le temps. Son solde est la valeur nette. Les **actifs et passifs** sont comptabilisés à leur valeur de marché, de transaction ou au coût technique de renouvellement (cas des actifs fixes productifs). La valeur des actions non cotées est estimée par référence à celle des actions cotées. Les plus ou moins-values latentes sur l'immobilier sont imputées aux terrains sous-jacents.

.../...

Les **ménages** incluent les particuliers, les entrepreneurs individuels et les institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM). Les résultats présentés dans cette publication sont à un niveau agrégé ; ils peuvent être complétés par des analyses sur la répartition du patrimoine entre ménages, fondées sur l'enquête Histoire de vie et Patrimoine ¹.

Les sociétés sont réparties entre **sociétés financières (SF)** et **non financières (SNF)**. Les sociétés financières incluent la banque centrale, les établissements de crédit et assimilés, les institutions financières diverses (entreprises d'investissement, organismes de titrisation notamment), les sociétés d'assurance, les fonds de pension, les fonds d'investissement monétaires et non monétaires, les auxiliaires financiers et les institutions financières captives.

Le montant de la **dette publique (au sens de Maastricht)** est différent de celui du passif des administrations publiques pour trois raisons : i) le périmètre des opérations financières retenues pour la dette publique exclut les produits dérivés et les autres comptes à payer et à recevoir ; ii) la dette publique est consolidée : elle ne prend pas en compte les dettes entre administrations ; iii) la dette publique est évaluée en valeur nominale, c'est-à-dire à la valeur de remboursement du principal.

Les **organismes de placement collectif (OPC)** sont des sociétés financières dont la fonction consiste à placer, sur les marchés monétaires, obligataires ou boursiers, ou en biens immobiliers, les capitaux qu'elles collectent auprès du public.

Les **fonds propres** des sociétés financières et non financières sont mesurés en valeur de marché, par différence entre la valeur de leurs actifs et celle de leurs passifs autres qu'en actions.

¹ <https://www.insee.fr/fr/metadonnees/source/serie/s1246>

Bibliographie

Banque de France (2025)

Comptes nationaux financiers par secteur, octobre.
[Consulter les documents](#)

Banque de France (2025)

L'épargne réglementée. Rapport annuel 2024, juillet.
[Télécharger le document](#)

Bonomo (A.), Devineau (J.) et Ravary (A.) (2024)

« Le patrimoine économique national en 2023 – Une baisse due au repli des prix du foncier », *Insee Première*, n° 2028 / *Bulletin de la Banque de France*, n° 255/3, décembre.

[Télécharger le document](#)

Insee (2024)

Documentation sur la méthodologie des comptes nationaux base 2020, *Fiche méthodologique n° 4 : Les services d'assurance en base 2020*, mai.

[Télécharger le document](#)

Éditeur

Banque de France

Directeur de la publication

Claude Piot

Rédaction en chef

Céline Mistretta-Belna

Secrétaires de rédaction

Didier Névonnin

Nelly Noulon

Réalisation

Studio Création

Direction de la Communication

ISSN 1952-4382

Pour vous abonner aux publications de la Banque de France

<https://www.banque-france.fr/fr/alertes/abonnements>

